



ADHESION APPEL A COTISATION

L'association HAIECOBOIS est organisée en trois collèges de membres :

- Collège des membres producteurs
- Collège des membres bienfaiteurs
- Collège des membres sympathisants

L'adhésion au **collège des membres bienfaiteurs** est réservée aux personnes physiques ou morales qui apportent leur soutien financier et technique à l'association. Ils sont informés des activités et actions de l'association, ils sont destinataires des documents produits par ses soins et participent aux décisions et orientations de l'association conformément aux statuts et règlement intérieur.



BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Nous vous invitons à **adhérer au collège des bienfaiteurs** :

et à verser la **cotisation de 20 EUROS** pour l'année/.....

(du 1^{er} juillet au 30 juin)

Je, soussigné,

Raison sociale :

Adresse :

..... Téléphone :

Email :

Adhère à l'association HAIECOBOIS. (Règlement par chèque à l'ordre de HAIECOBOIS.)

Fait à : le

Signature :